



CONCOURS SUR TITRES
CORPS DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL
DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DE
NOUVELLE-CALEDONIE AU TITRE DE L'ANNEE 2024

CONSIGNES

- 1) Afin de diminuer le risque de rejet de votre dossier d'inscription, veuillez lire attentivement l'ensemble des documents avant de le remplir.
- 2) Veiller à compléter les documents de manière lisible.
- 3) Lors du dépôt ou de l'envoi postal du ou des dossiers d'inscription, les documents devront être classés dans l'ordre indiqué des pièces à fournir au dossier d'inscription.
- 4) Si vous déposez votre demande d'inscription, la conformité des diplômes et des justificatifs de citoyenneté ou de résidence ne sont pas contrôlés à l'accueil.
- 5) Le dépôt ou l'envoi postal du ou des demandes d'inscription ne vaut pas inscription aux concours et fera l'objet d'un examen préalable.
- 6) Tout dossier incomplet ou non parvenu à la DRHFPNC dans le délai imparti sera rejeté.
- 7) Si vous vous inscrivez aux 2 concours, vous devez constituer les dossiers d'inscription distinctement et produire pour chaque inscription les documents demandés (*ne fournir qu'un jeu de 5 exemplaires de votre dossier professionnel pour les deux concours*).



**CONCOURS SUR TITRES
CORPS DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL
DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DE
NOUVELLE-CALÉDONIE AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

NOTICE D'INSCRIPTION

Les conditions

- être âgé de 18 ans au moins au cours de l'année 2024 ;
- être titulaire, au 11 avril 2024, date de clôture des inscriptions, du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique dans les écoles de musique, danse et art dramatique contrôlées par l'Etat,
- pour pouvoir s'inscrire au 1^{er} concours, justifier au 11 avril 2024, date de clôture des inscriptions, de la citoyenneté calédonienne ou de 10 ans de résidence continus en Nouvelle-Calédonie ;
- **s'acquitter d'un droit d'inscription au concours d'un montant de 1000 F.CFP.**

Modalité de dépôt du dossier d'inscription

Les candidats disposent de 2 modes d'inscription :

1° utilisation d'un dossier de candidature papier pouvant être, avant le **11 avril 2024 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé à l'accueil au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (standard) **les après-midi entre 12h30 et 16h00**

ou

- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

2° inscription en ligne sur le site : <https://concours.gouv.nc/concours> (au plus tard le **11 avril 2024 à minuit**)

Fonctions – lieu d'affectation

Les fonctions sont décrites dans la fiche statutaire jointe au dossier d'inscription.

Les postes ouverts à ces concours le sont pour le compte du conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie

Choix du concours

Le 1^{er} concours est ouvert aux citoyens de la Nouvelle-Calédonie **ou** aux personnes ayant une durée de résidence de plus de **10 ans** continus en Nouvelle-Calédonie **ou** aux personnes étant mariées ou unies par un pacte civil depuis au moins 2 ans à un(e) citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie ou un(e) résident(e) en Nouvelle-Calédonie.

Le 2nd concours est ouvert à tous, soit aux :

- citoyens et non citoyens de la Nouvelle-Calédonie,
- aux personnes ayant ou pas la durée de résidence exigée pour le 1^{er} concours.

Il est à noter que les citoyens de la Nouvelle-Calédonie et les personnes ayant la durée de résidence de plus de **10 ans** continus en Nouvelle-Calédonie peuvent présenter les 2 concours.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 11 AVRIL 2024 à 16H00



CONCOURS SUR TITRES
CORPS DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL
DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DE
NOUVELLE-CALÉDONIE AU TITRE DE L'ANNEE 2024

PIECES A FOURNIR

Pour le 1^{er} concours ouvert aux citoyens de la Nouvelle-Calédonie et aux personnes justifiant de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée (**annexe 1**),
- une vignette de concours à 1000 F.CFP, à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la paierie du Territoire (Centre-Ville – Nouméa) ou des paieries de Koné, Poindimié ou La Foa (*la vignette devra être collée sur le dossier d'inscription à l'emplacement prévu à cet effet*),
- une enveloppe timbrée à 230 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat (*si vous ne souhaitez pas recevoir votre convocation par mail*),
- une photocopie du diplôme exigé,
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- une photocopie complète du livret de famille où figure l'identité de vos parents ainsi que la vôtre ou votre extrait d'acte de naissance,
- un curriculum Vitae,
- une photocopie de leur participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) **pour les personnes âgées entre 18 et 25 ans**,
- **un dossier professionnel en 5 exemplaires** (se référer à la fiche « contenu du dossier et règles de présentation »).
- **Si vous avez coché citoyen(ne) sur le dossier d'inscription ci-joint, vous devez fournir :**
 - photocopie de la carte électorale spéciale accompagnée de l'original,
 - ou photocopie de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original,
- **Si vous avez coché résident(e) en Nouvelle-Calédonie sur le dossier d'inscription, vous devez vous reporter à la notice explicative relative aux pièces à fournir pour justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de votre inscription au 1^{er} concours**

Pour le 2nd concours ouvert à tous

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée (**annexe 2**),
- une vignette de concours à 1000 F.CFP, à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la paierie du Territoire (Centre-Ville – Nouméa) ou des paieries de Koné, Poindimié ou La Foa (*la vignette devra être collée sur le dossier d'inscription à l'emplacement prévu à cet effet*),
- une enveloppe timbrée à 230 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat (*si vous ne souhaitez pas recevoir votre convocation par mail*),
- une photocopie du diplôme exigé,
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- une photocopie complète du livret de famille où figure l'identité de vos parents ainsi que la vôtre ou votre extrait d'acte de naissance,
- un curriculum Vitae,
- une photocopie de leur participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) **pour les personnes âgées entre 18 et 25 ans**
- **un dossier professionnel en 5 exemplaires** (se référer à la fiche « contenu du dossier et règles de présentation »).
Si vous vous inscrivez également au 1^{er} concours, ne fournir qu'un jeu de 5 exemplaires de votre dossier professionnel pour les deux concours.



Notice explicative

Pièces à fournir pour justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de votre inscription au 1^{er} concours

1 – Vous êtes citoyen (ne)

Pour justifier de votre qualité de citoyen de la Nouvelle-Calédonie, vous devez fournir la photocopie :

- de votre carte électorale spéciale accompagnée de l'original le quel vous sera rendu au moment du dépôt de votre dossier de candidature (la carte électorale spéciale est celle qui vous permet notamment de voter lors des élections provinciales) ;

ou

- de l'attestation ou preuve d'inscription sur la liste électorale spéciale accompagnée de l'original le quel vous sera rendu au moment du dépôt de votre dossier de candidature. Cette attestation peut être demandée auprès de la Mairie dans laquelle vous êtes inscrit en tant qu'électeur.

2 – Vous n'êtes pas citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie mais vous souhaitez justifier de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie

La durée de résidence s'apprécie de manière continue à la date de clôture des inscriptions du concours.

Exemple : Si la date de clôture des inscriptions est fixée au 15 juin 2024 et que la durée de résidence pour se présenter au concours est de 10 ans, vous devez fournir des pièces justificatives de votre durée de résidence en Nouvelle-Calédonie pour la période continue du 15 juin 2014 au 15 juin 2024.



Les absences de la Nouvelle-Calédonie, pour accomplir le service national, pour poursuivre vos études, pour raisons familiales, professionnelles ou médicales ou pour formations seront comptabilisées comme de la résidence en Nouvelle-Calédonie sous réserve que vous ayez été résident(e) antérieurement à ces périodes d'absence du territoire.

Pour justifier de votre **durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie**, vous avez la possibilité de fournir les photocopies d'un ou plusieurs types de justificatifs suivantes (au choix, il n'est pas nécessaire de tous les fournir) :

- quittances de loyers (les factures d'eau, d'électricité ... ne sont pas recevables);

et/ou

- attestations de logement établies par un organisme immobilier (les attestations d'hébergement ne sont pas recevables) ; **et/ou**

- certificats de scolarité ;

et/ou

- avis d'imposition à votre nom ;

et/ou

- attestations de travail ou de couverture sociale (mutuelle, cafat, aide médicale...).



Il vous est possible de produire différents types de justificatifs, l'important étant que vous soyez en mesure de justifier la totalité de la durée de résidence continue exigée. Exemple : certificat de scolarité de 2014 à 2019 + avis d'imposition de 2020 + couverture sociale de 2021 à 2024.

3 – Vous êtes marié(e) ou uni(e) par un pacte civil depuis au moins 2 ans à un(e) citoyen(ne) de la Nouvelle-Calédonie ou un(e) résident(e) en Nouvelle-Calédonie

Dans cette hypothèse, vous pouvez utiliser la qualité de citoyen de la Nouvelle-Calédonie **ou** la durée de résidence en Nouvelle-Calédonie de votre conjoint ou partenaire, pour cela, vous devez fournir l'ensemble des pièces suivantes :

- un justificatif de mariage ou d'union par un pacte civil (photocopie du livret de famille, l'extrait de l'acte de mariage ou photocopie de votre pacte civil) ; **et**

- un justificatif permettant de vérifier votre domiciliation ainsi que celle de votre conjoint(e) ou partenaire en Nouvelle-Calédonie ; **et**

- l'un des documents précités permettant de justifier de la citoyenneté calédonienne ou de la durée de résidence continue en Nouvelle-Calédonie de votre conjoint(e) ou partenaire.

EPREUVE DU CONCOURS SUR TITRE D'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

	Coefficient	Durées
Epreuve d'admission		
1° Dossier	1	
2° Entretien ayant pour base le dossier déposé par le candidat et portant sur des thèmes tels que l'expérience professionnelle acquise, les formations continues réalisées, le projet professionnel du candidat	1	40 mn (dont 10 mn d'exposé par le candidat)

Si le nombre de candidats est inférieur ou égal au nombre de postes ouverts, le jury se prononce sur les résultats sur la base du dossier. Dans le cas contraire, le jury organise l'épreuve orale susmentionnée.

Il est attribué aux candidats ayant subi cette épreuve une note entre 0 et 20 affectée d'un coefficient 1.

Toute note inférieure à 5 sur 20 entraîne l'élimination du candidat.

CONTENU DU DOSSIER ET REGLES DE PRESENTATION

Le dossier doit contenir la présentation du parcours professionnel retraçant les expériences professionnelles et les compétences acquises ainsi que le projet professionnel envisagé dans le cadre de la candidature au concours.

Doit figurer en annexe une copie :

- du curriculum vitae ;
- du ou des diplômes obtenus ;
- des attestations de formation en lien avec les fonctions dévolues au corps postulé ;
- des attestations de travail justifiant le parcours professionnel.

Sur la forme, le dossier doit être dactylographié en police Times New Roman taille 12, interligne simple sur papier blanc de format 21 x 29,7 cm.

La dimension des marges est la suivante :

- droite et gauche : 2,5 cm
- à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm

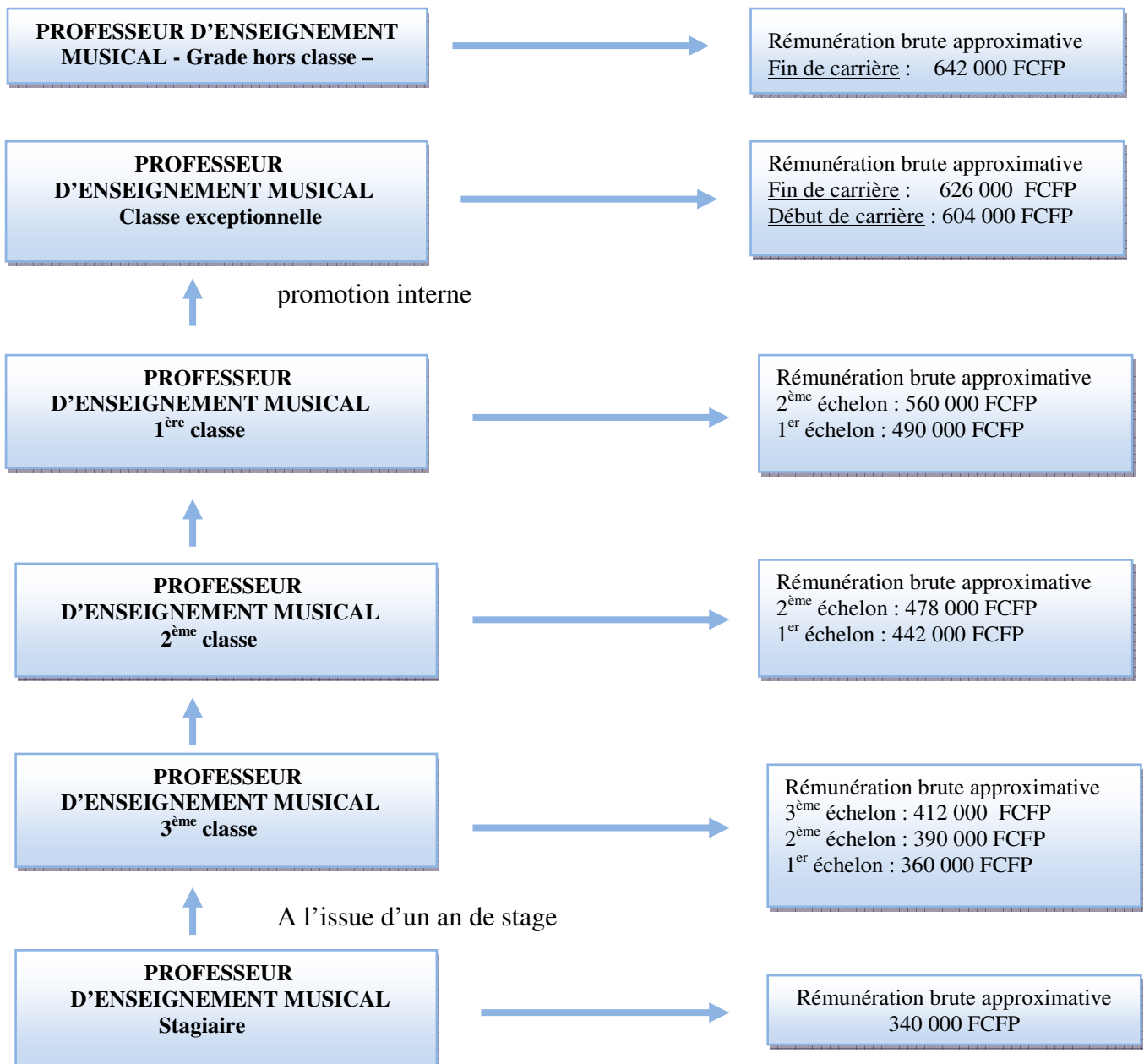
Il ne doit y avoir aucun retrait en début de paragraphe.

PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT MUSICAL DU CADRE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DE NOUVELLE-CALEDONIE

Catégorie A

Fonctions :

- Les professeurs d'enseignement musical exercent des fonctions d'enseignement
- Les professeurs d'enseignement musical sont tenus de participer aux réunions pédagogiques et à la vie musicale de leur établissement. La durée hebdomadaire de service des professeurs est fixée à seize heures d'enseignement
- Les professeurs d'enseignement musical sont placés, pour l'exercice de leurs fonctions, sous l'autorité des collectivités ou établissements dans lesquels ils exercent.





FICHE D'INSCRIPTION (ANNEXE 1)
AU 1^{ER} CONCOURS SUR TITRE OUVERT A COMPTER DU
27 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS
DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL DU
CADRE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL
DE NOUVELLE-CALEDONIE

1 vignette à 1000f

à coller ici

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 11 AVRIL 2024 à 16 H 00

Demande d'inscription au 1^{er} concours

<p><input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme N° CAFAT : __/__/__/__/__</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Nom d'usage :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Je suis :</p> <p><input type="checkbox"/> citoyen de la Nouvelle-Calédonie (NC)</p> <p>OU je suis :</p> <p><input type="checkbox"/> arrivé(e) en NC : (indiquer le mois et l'année)</p> <p>Et suis :</p> <p><input type="checkbox"/> résident(e) en NC depuis plus de 10 ans</p> <p><input type="checkbox"/> résident(e) en NC depuis moins de 10 ans</p> <p><input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) citoyen(ne) de la NC</p> <p><input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) résident(e) de la NC depuis + 10 ans</p> <p><input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) résident(e) de la NC depuis - 10 ans</p> <p>Lieu de domicile habituel :</p> <p>n° rue</p> <p>Commune : code postal : __/__/__/__/__</p> <p>Adresse postale :</p> <p>B.P. : __/__/__/__/__ code postal : __/__/__/__/__</p> <p>Tél. : __/__/__/__/__ ou __/__/__/__/__</p> <p>E-Mail : __/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__</p> <p>Souhaitez-vous recevoir votre convocation par mail : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>	<p>Activité professionnelle :</p> <p><input type="checkbox"/> salarié secteur privé <input type="checkbox"/> scolaire</p> <p><input type="checkbox"/> patenté/ profession libérale <input type="checkbox"/> sans profession</p> <p><input type="checkbox"/> Vous êtes employé(e) dans une administration, laquelle ? (ex : Province Sud, Province Nord ...)</p> <p>.....</p> <p>Vous êtes :</p> <p><input type="checkbox"/> fonctionnaire stagiaire</p> <p><input type="checkbox"/> fonctionnaire titulaire</p> <p><input type="checkbox"/> contractuel (1e)</p>	
<p>JE SOUSSIGNE (E), CERTIFIE SUR L'HONNEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé - remplir les conditions réglementaires d'âge et de diplôme, - jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire, - être de nationalité française, - être informé qu'en cas d'accident survenant au cours d'une épreuve organisée par la Nouvelle-Calédonie cette dernière n'engage pas sa responsabilité. <p>J'autorise par ailleurs la DRHFPNC à faire figurer mon nom sur la liste des lauréats du site internet en cas de réussite au concours et de transmettre mon CV aux employeurs publics</p>	<p>JE SUIS CONSCIENT QUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ma réussite au concours n'entraîne pas de garantie de nomination 	
<p>Ayant pris connaissance des conditions ci-dessus énoncées, je sollicite mon inscription à ce concours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cas de succès au concours, la nomination ne pourra être prononcée que si le lauréat remplit les conditions statutaires exigées - toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours 		
<p>✂-----</p> <p align="center">RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)</p> <p align="center">AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE</p> <p align="center"><i>1^{er} concours sur titre ouvert à compter du 27 mai 2024 - Professeur d'enseignement musical – Enseignement musical de Nouvelle-Calédonie</i></p>		
<p>NOM :</p>	<p>Prénom :</p>	<p>Né(e) le :</p>

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.51 - section concours.

Visa de la DRHFPNC

FICHE D'INSCRIPTION (ANNEXE 2)
AU 2ND CONCOURS SUR TITRE OUVERT A COMPTER DU
28 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS
DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL DU
CADRE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL
DE NOUVELLE-CALÉDONIE

1 vignette à 1000f

à coller ici

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 11 AVRIL 2024 à 16 H 00

Demande d'inscription au 2nd concours

<p><input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme N° CAFAT : _/_/_/_/_/_/_/</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Nom d'usage :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Je suis :</p> <p><input type="checkbox"/> citoyen de la Nouvelle-Calédonie (NC)</p> <p>OU je suis :</p> <p><input type="checkbox"/> arrivé(e) en NC : <i>(indiquer le mois et l'année)</i></p> <p>Et suis :</p> <p><input type="checkbox"/> résident(e) en NC depuis plus de 10 ans</p> <p><input type="checkbox"/> résident(e) en NC depuis moins de 10 ans</p> <p><input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) citoyen(ne) de la NC</p> <p><input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) résident(e) de la NC depuis + 10 ans</p> <p><input type="checkbox"/> marié(e) ou pacsé(e) à un(e) résident(e) de la NC depuis - 10 ans</p> <p>Lieu de domicile habituel :</p> <p>n° rue</p> <p>Commune : code postal : _/_/_/_/_/</p> <p>Adresse postale :</p> <p>B.P. : _/_/_/_/_/_/ code postal : _/_/_/_/_/</p> <p>Tél. : _/_/_/_/_/_/ ou _/_/_/_/_/_/</p> <p>E-Mail : _/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/</p> <p>Souhaitez-vous recevoir votre convocation par mail : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>	<p><u>Activité professionnelle :</u></p> <p><input type="checkbox"/> salarié secteur privé <input type="checkbox"/> scolaire</p> <p><input type="checkbox"/> patenté/ profession libérale <input type="checkbox"/> sans profession</p> <p><input type="checkbox"/> Vous êtes employé(e) dans une administration, laquelle ? (ex : Province Sud, Province Nord ...)</p> <p>.....</p> <p>Vous êtes :</p> <p><input type="checkbox"/> fonctionnaire stagiaire</p> <p><input type="checkbox"/> fonctionnaire titulaire</p> <p><input type="checkbox"/> contractuel (le)</p>
--	---

JE SOUSSIGNE (E), CERTIFIÉ SUR L'HONNEUR

- l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé
- remplir les conditions réglementaires d'âge et de diplôme,
- jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire,
- être de nationalité française,
- être informé qu'en cas d'accident survenant au cours d'une épreuve organisée par la Nouvelle-Calédonie cette dernière n'engage pas sa responsabilité.

J'autorise par ailleurs la DRHFPNC à faire figurer mon nom sur la liste des lauréats du site internet en cas de réussite au concours et de transmettre mon CV aux employeurs publics

JE SUIS CONSCIENT QUE :

- ma réussite au concours n'entraîne pas de garantie de nomination

Ayant pris connaissance des conditions ci-dessus énoncées, je sollicite mon inscription à ce concours.

- en cas de succès au concours, la nomination ne pourra être prononcée que si le lauréat remplit les conditions statutaires exigées

- toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours

Signature du candidat

RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
2nd concours sur titre ouvert à compter du 28 mai 2024 - Professeur d'enseignement musical – Enseignement musical de Nouvelle-Calédonie

NOM : Prénom : Né(e) le :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.51 - section concours.

Visa de la DRHFPNC



Recrutement

Dépôt de dossier professionnel

Nom :	
Prénom :	
Concours / Examen professionnel :	

Cet imprimé doit accompagner les exemplaires de votre dossier professionnel que vous devez **IMPÉRATIVEMENT** transmettre à la **section concours** de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie :

1° à l'accueil du rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa les après-midi entre 13h et 16h.

OU

2° par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex.



A DETACHER PAR LA DRHFPNC

RECEPISSE DE RECEPTION DE DOSSIER (à remplir par le candidat)

**AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT
RECEPISSE**

Nom :	
Prénom :	
Concours / Examen professionnel :	

Remis à la DRHFPNC le :

Visa de la DRHFPNC